

# Plobsheim

## Que faire de la gravière ?



La gravière de Plobsheim a suscité plusieurs projets de réaménagement, sans qu'aucun, pour l'instant, n'aboutisse. (Photo DNA - Jean-Paul Kaiser)

Depuis des années et des années, les projets de réaménagement de la gravière de Plobsheim se succèdent, sans jamais aboutir. Une situation que l'association de défense et de protection de l'environnement de Plobsheim (Adepep), qui renaît de ses cendres, dénonce, regrettant que l'endroit soit laissé à l'abandon.

Cinq hectares d'eau limpide, entourés de plages et de rebords de graviers, d'arbres et de broussailles. Le tout orné d'un panneau rouillé "baignade interdite". La gravière de Plobsheim, propriété de la commune, traverse les années sans que personne ne prenne vraiment soin d'elle.

Sur le sol, à intervalles réguliers, des restes de feu de camp, des tas de canettes, du verre brisé... Et les gravats qu'une entreprise de démolition a déposé pendant un temps.

### Pisciculture et pêche sportive

Tout a failli changer il y a quelques mois. En décembre dernier, le conseil municipal adopte le projet de réaménagement de Philippe Billmann qui se propose de louer la gravière à la commune pour en faire un centre de pisciculture et de pêche sportive. Un mois plus tard, le projet est retoqué, l'entrepreneur ayant décidé d'abandonner son idée de pisciculture, ce qui conduit l'équipe majoritaire à voter également contre.

Car, le dossier Billmann est loin de faire l'unanimité chez les élus. L'opposition a pointé, entre autres, l'interdiction d'accès au public et les nuisances éventuelles liées à l'élevage de poissons.

Même son de cloche chez Gilbert Engel, habitant de Plobsheim, qui, il y a une dizaine d'années avec l'association de défense et de protection de l'environnement de Plobsheim (Adepep) a tenté de réhabiliter la gravière. Un projet avec coin pêcheurs, coin baignade, maître-nageur, aire de jeux, sanitaires, buvette et parking. Pour un coût évalué à environ 46 000 €. Une commission municipale a été créée pour étudier l'affaire. La chose a traîné, et le projet, ainsi que l'Adepep, ont été mis en veille.

### Un bout de pelouse

Le réveil de l'association a été provoqué par l'histoire du projet Billmann. En plus de craindre la pollution, Gilbert Engel a repris le flambeau pour une gravière réaménagée au plus simple : « Un bout de pelouse pour pique-niquer, quelques jeux, et une buvette. »

Afin que les Plobsheimois toutes catégories puissent prendre l'air et se baigner sans avoir besoin de faire trop de route. Et que « le lagon bleu », comme il la surnomme, retrouve son éclat. « Je suis originaire de Strasbourg, relate Gilbert Engel, je suis venu m'installer à Plobsheim il y a 25 ans. A l'époque, Plobsheim était connue pour sa gravière. C'est là que la plupart des anciens ont appris à nager. »

Brandissant une étude faite il y a 11 ans dans les communes alentours gérant une gravière, il affirme que si le projet ne permet pas de gagner de l'argent, celui qui rentre (via les entrées et la buvette) permet de couvrir les frais de fonctionnement. Par contre, pour les travaux originels, la commune devrait mettre la main à la poche.

C'est là que le bât blesse. Pour cause de participation financière exigée de sa part, la municipalité a refusé un autre projet déposé parallèlement à celui de Philippe Billmann - ce dernier ne demandait pas le moindre cent communal. Il est vrai que le projet Thalgott/Moes avec ses 1,2 million d'euros, ses chalets, sa ferme-auberge, sa maison des métiers de la nature... était beaucoup plus ambitieux que celui de l'Adepep.

### D'autres priorités

Mais il n'en reste pas moins que si la municipalité n'a rien contre une nouvelle gravière, cela devra se faire sans qu'elle ait à ouvrir son portefeuille. Car, justifie Gérard Kammerer, maire de Plobsheim : « La municipalité a d'autres priorités : le périscolaire, un centre socioculturel avec des salles réservées aux associations, et un espace jeunes. » Sans compter « le changement d'emplacement du terrain de foot. Il n'y a pas de place pour en construire un deuxième à l'endroit actuel. »

Autre argument à charge : « Dans notre région, la baignade est très dépendante du temps. Il y a des choix à faire. Un centre socioculturel et un accueil périscolaire peuvent être utilisés toute l'année. » Pour conclure, il affirme que « les projets de baignade surveillée sont la plupart du temps déficitaires ».

Un avis négatif que Gilbert Engel et ses amis vont tenter de modifier en relançant leur démarche via une proposition de consultation des Plobsheimois afin de connaître leurs avis et envies concernant ce plan d'eau.

Dernières Nouvelles d'Alsace du dimanche 10 avril 2005 - Hél.M.